



**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur Jean-Marc RYHEN**

*Conseiller communal de 1990 à 1993*

Nous exprimons à sa famille notre profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.